

## GESTION DE CRISE

# Pont-de-Claix teste sa réactivité FACE AUX CRISES

Le 14 octobre 2024, la commune (10 800 hab., Isère) a organisé un exercice grandeur nature. L'occasion d'améliorer l'organisation des secours et d'y impliquer la population. PAR THIERRY GUERRAZ



**14 octobre 2024**  
Exposée à des risques majeurs, Pont-de-Claix a simulé un séisme avec accident industriel qui ont mis à contribution agents, secouristes... et habitants.

**L**a fiction au plus proche de la réalité... En ce 14 octobre 2024, la salle du conseil municipal du Pont-de-Claix ressemble à une ruche où s'affairent une quinzaine de personnes au sein du poste de commandement communal (PCC). Une simulation grandeur nature a lieu ce jour-là autour d'un scénario qui s'appuie sur la survenue d'un séisme de magnitude 5. Celui-ci se déclare à 8h45 et impacte, une heure plus tard, un des réservoirs d'acide chlorhydrique de la plateforme chimique de la ville avec un potentiel risque d'émission de gaz toxique. À 10h00, le plan particulier d'intervention (PPI) est déclenché et sera levé avant la fin de matinée : « Nous avons voulu complexifier la situation en superposant deux événements face auxquels les consignes de protection de la population diffèrent : évacuation pour le séisme, confinement pour l'accident industriel, afin de savoir, à travers un ordre puis un contre-ordre, comment la population réagirait et surtout la préparer à ce cas de figure », témoigne Christophe Ferrari, maire du Pont-de-Claix et président de Grenoble Alpes Métropole.

## SE METTRE EN SÉCURITÉ

Ces deux événements ne sont pas le fruit du hasard. Pont-de-Claix se situe en effet à la fois dans une zone sismique de niveau 4 (sur une échelle de 5) avec donc un risque élevé, et elle

est classée « Seveso seuil haut » de par la présence de sa plateforme chimique. Dès 8h47, soit deux minutes après la manifestation du séisme, le plan communal de sauvegarde intervient et entraîne dans la foulée la mise en place du PCC (lire ci-contre « Les acteurs clés »). L'heure est grave : le séisme a généré la destruction de bâtiments souvent anciens, des glissements de terrain, une voirie coupée et endommagée... À 9h09 est prise la décision d'évacuer certains secteurs dont un bâtiment abritant 22 personnes et les 175 élèves de l'école élémentaire de l'île de Mars particulièrement menacée.

Les secouristes les ont transférés à pied dans un gymnase, transformé pour la circonstance en centre d'accueil. « Des messages visant à garder leur sang-froid leur ont été délivrés et des gestes de premier secours leur ont été appris », précise Rémi Besançon, conseiller municipal délégué à la sécurité civile. Et puis, bien sûr, l'alerte est lancée dès les premiers instants. Sans les sirènes, « car nous ne souhaitons pas affoler la population », explique Rémi Besançon, mais avec les dispositifs FR-Alert (envoi de 13 000 SMS par la préfecture) et Télé Alert (commune). Pendant l'exercice, qui aura duré un peu moins de trois heures, le PCC est en liaison à deux reprises, en visioconférence, avec le préfet ainsi qu'avec le poste de commandement du service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Des échanges ont également lieu avec la métro-

pole, cette action étant à même de s'inscrire dans la procédure du futur plan intercommunal de sauvegarde (PICS) qui sera opérationnel en 2025. Rémi Besançon effectue la coordination entre la mairie et les acteurs sur le terrain en se rendant notamment au commandement des opérations de secours (COS) des pompiers. Rien n'a été écarté dans le scénario du 14 octobre. Jusqu'à imaginer l'édification d'une chapelle ardente après que deux corps ont été retrouvés sous les décombres : « Il a fallu déterminer le lieu adéquat, sa mise en place en liaison avec les pompiers et le corps médical », témoigne Rémi Besançon.

## DES RÉFLEXES POUR LE JOUR J

Pont-de-Claix a aussi travaillé sur le jour d'après. Avec d'inévitables questions : comment accompagner les personnes sans domicile, comment faire fonctionner les établissements scolaires, dans quelle mesure prendre les arrêtés municipaux d'interdiction d'habitat, comment se repérer dans le maquis des assurances... « La gestion de crise relève de l'acquis. Ce n'est que par les mises en situation que l'on progresse et teste la robustesse de notre système d'organisation. C'est absolument essentiel », conclut Christophe Ferrari. Car même si la charge émotionnelle de la population n'a pas la même puissance lors d'un scénario fictif, il y a des réflexes, des comportements à adopter qui, le jour J, peuvent s'avérer déterminants. ●



## Interview

### Rémi Besançon

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ  
À LA SÉCURITÉ CIVILE DE PONT-DE-CLAIX

« NOUS DEVONS AMÉLIORER  
GRANDEMENT L'ALERTE  
DES HABITANTS »

#### ● Quel bilan tirez-vous de l'exercice du 14 octobre 2024 ?

Notre plan communal de sauvegarde (PCS) a plutôt bien fonctionné. Le retour d'expérience nous indique que des ajustements sont à prévoir comme la révision de certaines procédures. En particulier celles portant sur les interventions des jours d'après (accompagnement des personnes, déclaration d'assurances...). Mais, au final, tout le travail effectué dans l'année pour mettre à jour notre PCS (exercice mensuel pour former les élus et les agents communaux à agir rapidement et efficacement dans une situation de gestion de crise) se révèle efficace. Tout comme le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) dont disposent les structures petite enfance, les écoles et le collège de la commune : les exercices pour assurer la sécurité des enfants portent leurs fruits et maintiennent notre conviction que le travail de coordination avec les autres acteurs du territoire (services de l'État, métropole, services de secours, industriels...) est essentiel.

#### ● Les systèmes d'alerte à la population ont-ils bien fonctionné ?

13 000 SMS de FR-Alert ont été envoyés 34 minutes après l'alerte sur la plateforme chimique. Or, 15 minutes suffisent pour qu'un gaz toxique provoque des dégâts considérables sur des humains. La rapidité du déclenchement de FR-Alert doit donc être améliorée. Par ailleurs, la population a reçu 1 000 appels de notre automate communal Télé Alert. Ce dispositif mérite, lui aussi, d'être perfectionné : seulement 825 Pontois sur 10 800 habitants sont inscrits, et la quantité de téléphones fixes trop importante ne nous permet pas d'agir efficacement.

#### ● Après cet exercice, envisagez-vous de créer une réserve communale de sécurité civile ?

La commune n'en écarte pas l'idée. Cependant, nous pouvons déjà compter sur de nombreux agents municipaux et, surtout, sur les sauveteurs secouristes pontois, association qui rassemble une cinquantaine de bénévoles. Elle a bien sûr été associée à l'exercice du 14 octobre.

## Les acteurs clés

### L'INSTITUT DES RISQUES

**MAJEURS.** Il est à l'origine de l'élaboration du scénario (séisme et accident industriel) et du rythme de l'exercice. Il conseille sur les bons contacts et décisions à prendre aux instants précis. Un partenaire important qui prépare les collectivités à gérer, prévenir et anticiper les risques.

### LE POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (PCC).

Étaient présents le maire, le conseiller municipal délégué à la sécurité civile, le directeur général des services, différentes cellules logistiques communales (commandement, sécurité, soutien à la population, communication), un membre de l'association des sauveteurs secouristes, des représentants de la préfecture pour observer l'exercice, de la gendarmerie et des pompiers.

### LE PERSONNEL COMMUNAL.

Un agent opérait au sein du PCC dans chaque cellule mise en place. Sur le terrain, trois policiers municipaux ont été les premiers à intervenir (délimitation de périmètres de sécurité par exemple) et à faire remonter les informations. En cas d'alerte chimique, les agents de la police municipale, équipés de masque à gaz, sont les seuls à être habilités à sortir à l'extérieur. Quatre agents, issus de la vie scolaire, associative ou sportive, ont aussi épaulé les secouristes lors de la prise en charge des enfants dans le centre d'accueil.

## Un dispositif complémentaire à FR-Alert

C'est le nerf de la guerre : en cas d'accident majeur, l'information des habitants se doit d'être la plus rapide et la plus complète possible. Dans son plan communal de sauvegarde, la ville de Pont-de-Claix a décidé d'inscrire un dispositif complémentaire au système national FR-Alert, ce dernier envoyant automatiquement une notification avec un signal sonore sur tous les téléphones portables géolocalisés dans la zone concernée. Ce dispositif communal, intitulé « Télé Alert », repose sur un système d'appel automatique de masse permettant d'avertir par téléphone et, éventuellement, par quartier (message vocal ou SMS) les Pontois qui se seront précédemment inscrits en ligne. Plus personnalisé que FR-Alert, il permet ainsi d'apporter une réponse ciblée et adaptée à des situations particulières (problèmes de santé, handicap, isolement...).